

Public : Toute personne qui a un projet d'entreprise et souhaite développer sa mise en place.

Prérequis : Avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Durée : 35 heures

Objectifs : **A l'issue de la formation, le participant est capable de :**

- Comprendre les fondamentaux de la création d'entreprise et la méthodologie pour préparer une présentation de projet d'entreprise.
- Analyser la viabilité économique et l'attractivité du projet.
- Maîtriser le fonctionnement du statut d'auto-entrepreneur.

Programme :

Attractivité de son offre

- Le marché et les tendances.
- Élaborer et présenter son offre.
- Le positionnement de son offre et la segmentation possible.
- Les différenciations par rapport aux offres concurrentes.
- Analyse du SWOT.
- Savoir présenter son offre.

Cadre de l'auto-entreprise

- Comprendre le statut de l'auto-entreprise, les autres statuts envisageables.
- Atouts et limites des différents statuts.
- Le régime fiscal et social de l'auto-entreprise.
- Les limites de la responsabilité.
- La réglementation.

Fondamentaux de la gestion d'entreprise

- Le compte-de résultat.
- Le plan de financement.
- L'organisation autour de la gestion.
- Le plan prévisionnel à 3 ans.
- Première approche du business plan.

Méthode pédagogique :

Programme et déroulé adaptés en fonction de la personne en formation et de son projet.

Alternance de séquence de formation, d'accompagnement et de travail personnel sur la planification et la mise en place du projet.

Accompagnement à distance, sous forme de visioconférence et partage de documents.

A la fin de la formation, les stagiaires sont en mesure de :

- Comprendre les fondamentaux de la création d'une auto-entreprise et la méthodologie pour préparer une présentation de projet d'entreprise
- Analyser sa viabilité économique.
- Évaluer les points forts et les limites d'un projet.
- Maîtriser le fonctionnement du statut d'auto-entrepreneur.

Modalités d'inscription :

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.